



Communiqué de presse

10 Mai 2011



**Chambre de
commerce et
d'industrie de Paris
Seine-Saint-Denis**

191 av Paul vaillant Couturier
93000 Bobigny

0820 012 112 (0,12 €/min)

www.ccip93.fr

**Service Innovation et
réseaux d'entreprise :**
01 48 95 10 07

Contact presse :
Isabelle Garcin
01 48 95 10 14
06 74 59 48 48
igarcin@ccip.fr

MPR INDUSTRIE reçoit le prix Innovation 2011

La société MPR Industrie a reçu le 3 mai dernier le « PRIX INNOVATION SEINE-SAINT-DENIS » décerné par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis et ses partenaires, dans le cadre du Forum de l'Innovation organisé par la CCIP Seine-Saint-Denis avec le soutien du Conseil Général.

Le prix a été remis par le professeur Emmanuel MARTINOD, chirurgien thoracique et vasculaire de l'hôpital AP-HP Avicenne de Bobigny (auteur avec son équipe de la première greffe au monde d'une bronche artificielle), en présence de Pascal Popelin, vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis et de Gérard Lissorgues, président de la CCIP Seine-Saint-Denis

Implantée à Tremblay en France et dirigée par Michel Chiaffi qui l'a reprise en 2008, cette entreprise dynamique dont l'effectif est de 37 salariés a pour activité la conception, la fabrication et l'installation de compresseurs rotatifs. Elle est notamment présente dans les domaines de la récupération et la valorisation des gaz, des biogaz, du traitement de l'eau ou encore dans l'industrie pétrochimique.

Une double innovation

Cette PME a été distinguée pour son projet de compresseur à canal latéral et roue périphérique (RCPA) qui sera destiné aux équipements industriels des sites énergétiques (machines de fortes puissances) et aux machines de grande série (puissance supérieure à 15 KW) à haute efficacité énergétique.

Cette réalisation, qui favorise le rayonnement de l'industrie mécanique française, constitue une première en associant deux technologies en une double innovation : innovation incrémentale (compresseurs à palettes) et innovation de rupture (compresseurs rotatifs à canal latéral). Elle présente de notables avancées technologiques et environnementales :

- Consommation énergétique 30 à 50 % inférieure
- Capacité de pression 5 fois supérieure, débit multiplié par 6
- Gamme d'applications envisageables jusqu'à 1 Mégawatt
- Bruits et vibrations inférieurs aux machines existantes